

Envoyé en préfecture le 28/09/2023
Reçu en préfecture le 28/09/2023
Publié le 
ID : 073-200041010-20230921-DEL_2023_141-DE

Rapport d'activités 2022

Parc naturel régional
Géoparc mondial Unesco
du Massif des Bauges



SOMMAIRE

I. ACTIONS DU PARC	p.3
Urbanisme et paysage.....	p.4
Agriculture.....	p.6
Forêt – Bois.....	p.12
Patrimoine naturel.....	p.16
Patrimoine culturel.....	p.20
Patrimoine bâti.....	p.22
Géopatrimoine.....	p.24
Énergie et mobilité.....	p.26
Conciliation des usages.....	p.27
Éducation.....	p.28
Chartreuse d’Aillon.....	p.31
Accueil du public – itinérances.....	p.33
LEADER.....	p.38
Communication.....	p.40
Coopération décentralisée.....	p.41
II. VIE DU SYNDICAT MIXTE	p.43
Révision de la Charte du Parc.....	p.44
Les instances.....	p.47
L’équipe du Parc.....	p.48
Le pôle administratif.....	p.50
Finances.....	p.51

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20230921-DEL_2023_141-DE



I. ACTIONS DU PARC

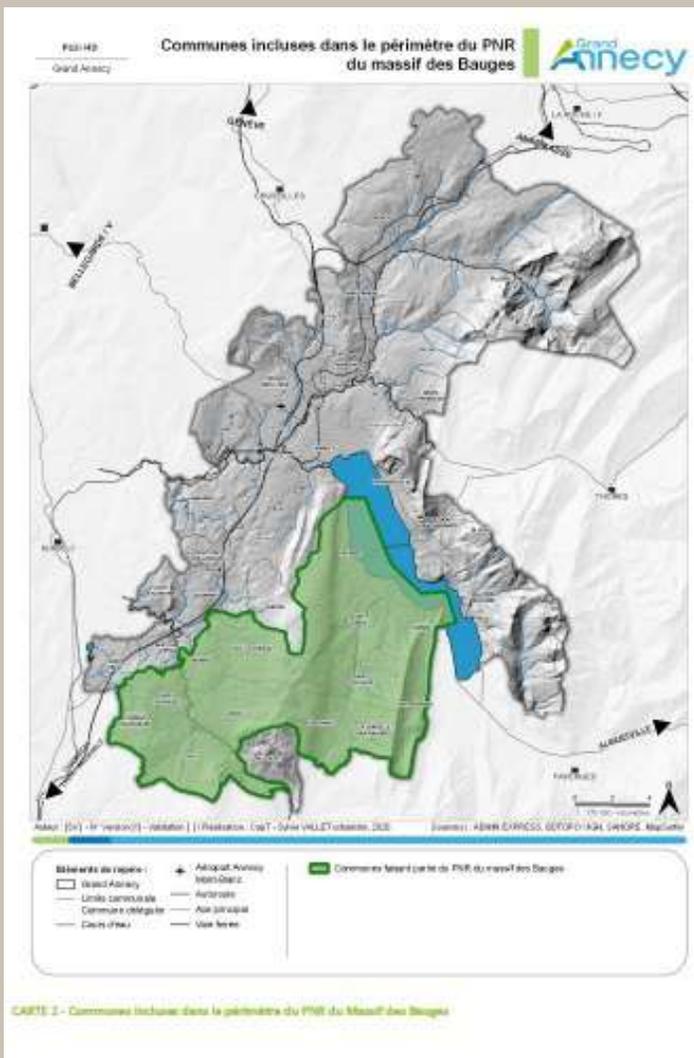
Partie 1 Urbanisme et paysages

Le Parc, Personne Publique Associée (PPA) est partenaire des collectivités dans les projets de planification (Plan locaux d'urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale, Règlements de publicité).

1.1 SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES DOCUMENTS D'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DU PARC

20 avis d'urbanisme, 8 avis sur enseignes, 2 élaborations RLPi et 2 élaborations PLU/PLUi accompagnées

Depuis le porter à connaissance jusqu'à l'avis sur le projet arrêté, le Parc apporte une approche pluridisciplinaire et transversale (biodiversité, agriculture, patrimoine, énergie, mobilité, habitat, développement...). Il émet également des avis sur les projets de schémas sectoriels (carrières, déchets, air-énergie-climat, forêt-bois...), sur les projets d'installation/modification d'enseignes et sur les grands projets d'aménagement, notamment dans le cadre des procédures d'évaluation environnementale au cas par cas. Il accompagne les projets d'infrastructures pour une meilleure insertion paysagère et des impacts limités sur les milieux (antennes de téléphonie mobile, aménagements routiers, etc.)



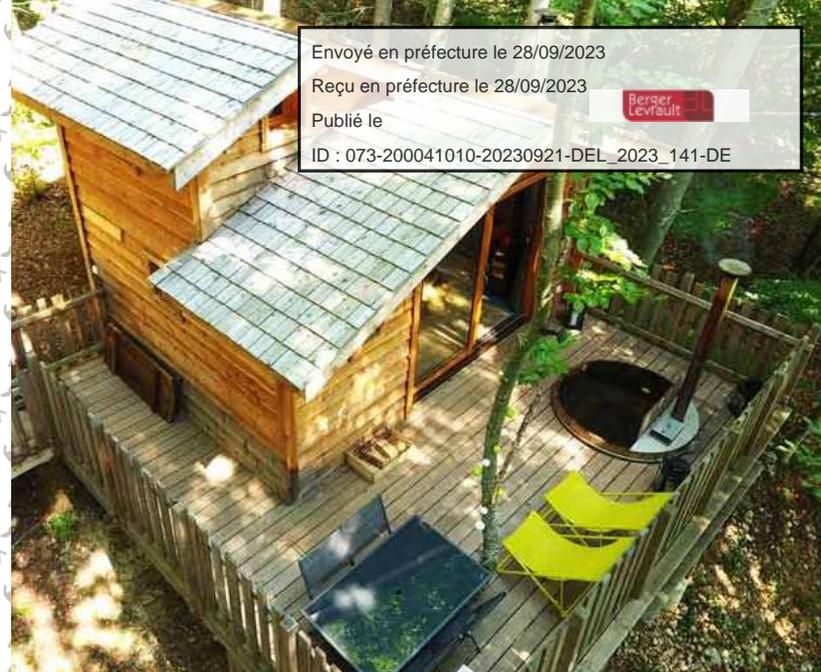
Partie 1 Urbanisme et paysages

Inventaire et analyse du phénomène d'habitats légers

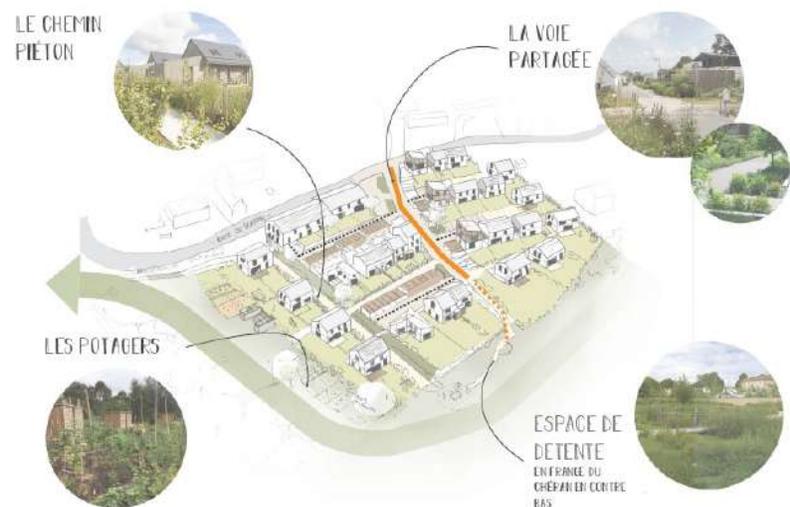
Réalisation par Elsa Sautier, stagiaire d'avril à septembre, d'un inventaire des habitats légers existant et en projet dans le périmètre du Parc. Définition juridique des différentes catégories d'habitats légers : habitation légère de loisirs, résidence mobile de loisirs, caravanes, résidence démontable pour l'habitat permanent et production de deux fiches pratiques juridiques pour l'appui à la décision des élus. Démarrage de la réflexion stratégique pour l'encadrement de l'implantation future des habitations légères dans le massif et sa traduction réglementaire.

Accompagnement des communes dans leurs démarches de planification/opérationnelles

- Sur des secteurs à enjeux, le Parc apporte également son expertise et accompagne des études pour préciser les orientations des PLU(i), notamment dans le cadre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), en veillant à la traduction des dispositions pertinentes de la Charte du Parc.
- En 2022, poursuite et finalisation des études pré-opérationnelles pour le schéma de référence urbain et paysager du centre-bourg du Châtelard et le secteur d'Orientation d'Aménagement programmée du Plateau à Lescheraines, animation de réunions publiques, engagement de la traduction réglementaire;
- Accompagnement de la démarche Petite Ville de Demain de la commune de Faverges au sein de la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy. (Signature de la convention cadre début 2023)



Habitats légers : La-Haut cabanes perchées, S. et P. Baulaz





Partie 2 Agriculture

Le Parc continue de soutenir activement le développement d'une agriculture résiliente et durable sur le territoire du massif.

1.1 SOUTIEN A L'ÉLEVAGE ET AU PASTORALISME

Nouveau Plan Pastoral Territorial (PPT) 2022-2026

Le PPT permet de soutenir les investissements (eau, accès, chalet...), études ou autres besoins d'accompagnement en espace pastoral (alpages et zones intermédiaires). Le programme a été relancé pour 5 ans avec le soutien de la Région et de l'Europe. Sur l'année 2022, le comité de pilotage s'est réuni deux fois pour délibérer sur six projets (commune des Déserts, Association Foncière Pastorale des cols de Bornette et du Golet, alpage du Golet, alpage de l'Orionde, alpage de l'Abbaye).

Redynamisation de la SICA d'Alpage des Bauges

Afin de permettre aux éleveurs de continuer de bénéficier du PPT, le Parc s'est investi dans la redynamisation de la SICA d'Alpage des Bauges. Suite à une 1^{ère} réunion d'information, l'Assemblée Générale du 25 mars a permis l'élection d'un nouveau conseil d'administration, soutenu par une animatrice.

Présence du loup sur le massif

Le Parc continue de récolter des informations sur la présence de l'espèce via le réseau des correspondants « loup-lynx » et le prêt de pièges photos. Le « Comité de veille Loup Bauges » s'est réuni une fois en 2022 pour informer de la situation et accompagner les éleveurs face à l'augmentation des attaques sur les troupeaux domestiques, en particulier sur les bovins. Une action expérimentale de pose de colliers d'effarouchement à ultrasons sur des lots de génisses en alpage et du prêt de matériel de protection pour les petits troupeaux non protégés se poursuivent.



Création d'une citerne d'eau enterrée à l'alpage d'Allant.
Projet financé par le PPT et porté par la SICA d'Alpage des Bauges.



Test de colliers d'effarouchement à ultrasons et leds sur des génisses en alpage, avec enregistrements et analyses des déclenchements.



« Fauche qui peut ! » Chantier participatif de coupe du vétatre à l'alpage de la Clusaz, le 21 mai 2022.



Exemple d'action de médiation sur site lors d'un évènement grand public..

Partie 2 Agriculture

Médiation pastorale et conciliation des usages

Les actions de médiation pastorale se poursuivent pour permettre à tous de mieux se comprendre et inviter au respect des espaces pastoraux.

Envoyé en préfecture le 28/09/2023
Reçu en préfecture le 28/09/2023
Publié le 
ID : 073-200041010-20230921-DEL_2023_141-DE



Les outils déployés en 2022, ont été :

- la diffusion des deux clips sur le [pastoralisme](#) et les [chiens de protection](#) ;
- la mise en place d'une signalétique pastorale avec le Département et la Société d'Économie Alpestre de Savoie ;
- la réalisation d'animations et de présentations lors d'évènements grand public tels que le Printemps des chèvres à Faverges, la Fête des Fromages au Semnoz, les 75 ans de Salomon à Annecy, la Fête pastorale à Marthod...

1.2 AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

Poursuite & renouvellement du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Comme en 2021, et dans l'attente de la nouvelle Politique Agricole Commune, les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ont fait l'objet d'un renouvellement annuel. Au total, 48 contrats ont été reconduits, soit un renouvellement à 98% par rapport à 2021.

L'année a également été marquée par la candidature du Parc pour mener un nouveau PAEC sur la période 2023-2027. Le dossier a été élaboré avec l'appui du comité de pilotage du projet, de l'association des agriculteurs du Parc, ainsi que nos partenaires techniques habituels.

Projet inter-Parcs « trame des zones pastorales intermédiaires »

Cette coopération des 5 Parcs des pré-Alpes a permis de qualifier les zones pastorales intermédiaires au regard de leurs usages agricoles et de leurs caractéristiques écologiques. Les échanges et visites de terrain menés courant 2022 doivent aboutir à des perspectives quant au devenir de ces espaces pastoraux dans un contexte de changement climatique.

Autres actions réalisées :

Programme « Des terres et des ailes »

Depuis 2020, le Parc s'associe à la LPO 73 et à l'association Colocaterre pour faire connaître et favoriser la biodiversité des milieux agricoles. En 2022, les inventaires de biodiversité précédemment réalisés ont été restitués aux 20 exploitants engagés dans le programme.

Détection des faons de chevreuil avant fauche

La recherche de solutions d'effarouchement pour faire sortir les faons des prés avant la fauche s'est poursuivie en 2022, avec des tests de techniques suédoises d'installation de drapeaux ou de survol de drones... en s'appuyant sur des faons équipés de colliers émetteurs.

Partie 2 Agriculture

1.3 AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et le Parc portent un plan d'actions pluriannuel d'adaptation face au changement climatique, réalisé suite à des ateliers menés en 2022 avec les agriculteurs et les élus du territoire.

Concernant l'élevage, les actions à mener portent sur l'aménagement des bâtiments, l'adaptation des systèmes fourragers aux canicules, la place de l'arbre et des haies dans la conduite du pâturage ou encore la sécurisation de la production fourragère. En ce qui concerne les productions végétales, les actions identifiées sont les adaptations de pratiques culturales et la protection des plantes comprenant la lutte parasitaire, l'irrigation, les surfaces sous abris ou la diversification des variétés.

Des actions portent sur la gestion de l'eau face aux risques de sécheresse avec les besoins en équipements pour l'abreuvement et l'irrigation. Plus globalement, le besoin de partager et de renforcer les connaissances sur la disponibilité de l'eau dans le massif des Bauges est identifié. Enfin, des actions sur l'utilisation des surfaces pour repenser le partage du foncier et la diversification ou encore la production d'énergie renouvelable, la mutualisation des transports... seront des actions menées dès 2023.

Augmentation des températures et épisodes de fortes chaleurs



- Diminution des ressources dans les prairies
- 2 saisons sèches (utilisations des stocks hivernaux)
- Stress sur les animaux
- Pénalise fortement les cultures

Hiver doux



- Diminution de la mortalité hivernale des parasites
- Risque de gelées printanières (avancement du stade de végétation)

Ressource en eau et déficit hydrique



- Variabilité intra et inter annuelle
- Sécheresse marquée (printemps/été)
- Manque de disponibilité en eau sur certains secteurs

Evènements extrêmes : vent, grêle, orage



- Assèchement des sols
- Lessivage

Variabilité inter annuelle



- « On ne sait jamais à quoi on va faire face l'année suivante »

Partie 2 Agriculture

1.4 CIRCUITS COURTS ET PROMOTION DES PRODUITS

La signalétique vente-directe

Plus de 100 fermes et coopératives sont signalées grâce aux enseignes et pré-enseignes qui ont été implantées dans le cadre du programme « Signalétique Vente-Directe » afin de promouvoir les produits agricoles locaux et les circuits-courts du Massif des Bauges. Ce programme soutenu par la Région AURA permet aux agriculteurs d'acquérir des panneaux de bonnes qualités, cohérents et identitaires et intégrés au paysage.

Des expérimentations pour développer la logistique collective

Dans le cadre du PAT du Département de la Savoie, le Parc expérimente des outils logistiques communs, avec des producteurs du Cœur des Bauges, la Fruitière Cœur des Bauges et Croc'Bauges, accompagné par la Chambre d'Agriculture.

Les besoins identifiés sont ceux du lavage des emballages en verre, avec Alpes Consignes et des tests d'un linéaire de produits des Bauges dans plusieurs grandes surfaces du bassin chambérien, avec une gestion et une logistique de transports communes.



Finalisation de la « Signalétique vente-directe » pour les producteurs qui vendent à la ferme

Partie 3 Forêt-Bois

Le Parc continue d'accompagner les acteurs locaux pour une gestion responsable des forêts du massif et une filière bois durable.

1.1 UNE GESTION EXEMPLAIRE ET PARTAGÉE DE LA FORET

Signature de la Charte Forestière de Territoire (CFT) du Massif des Bauges (2023-2026) le 12 avril 2022

Accompagnement pour la création de la CFT de Grand Lac

Suite des études menées dans le cadre du projet inter-Parc POIA « Trames des forêts matures »

Bilan 2022 des aides Sylv'Acctes

5 communes ont bénéficié des aides Sylv'Acctes (pour 21 425€) permettant la réalisation de travaux sylvicoles sur 34 Ha.



Accueillir et concilier les différents usages en forêt

Réalisation d'un panneau « Vous êtes dans une Forêt Privée » et d'une bâche pédagogique. Traduction en anglais du dépliant « Les forêts des Bauges en partage » et du carnet pédagogique sur les forêts.

Financement Leader « Les forêts des Bauges en partage »



Transmettre la culture forêt-bois auprès de tous

- Organisation des visites « **Vis ma vie de bucheron** » et « **Vis ma vie de scieur** » : 120 personnes touchées au cours des 7 visites de chantier forestier. 25 personnes pour la visite « Vis ma vie de scieur ».
- Organisation des journées **Touches du Bois** à destination des écoles élémentaires : 219 scolaires participants.
- Participation à l'organisation des journées de découverte des métiers de la forêt et du bois « **Le Bois ça vous Branche** » (409 participants) et de sa déclinaison pour le grand public « Forêt Fabuleuse » (150 visiteurs).
- Réalisation d'une série de podcast « L'épopée forestière » de 4 épisodes, avec Radio Alto.





Partie 3 Forêt - Bois

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

Bersier
Levrault

ID : 073-200041010-20230921-DEL_2023_141-DE

Voyage d'étude en Wallonie avec les acteurs de la forêt privée, du 2 au 5 mai 2022

Accueil par la Cellule d'appui à la petite forêt privée wallonne, et l'office économique wallon. Participants : Groupement des sylviculteurs des Bauges, Section Bauges de l'UFP74, et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc.

1.2 UTILISONS DU BOIS DANS TOUS SES ETATS

Organisation de sorties scolaires pour l'école de Curienne dans le cadre du projet de construction de la cantine en bois local

Organisation d'une journée de visite de l'entreprise Mercier Bois et de la commune de La Compote. Création d'une activité pédagogique et d'un circuit thématique dans le village.



Organisation de sorties scolaires pour l'école de Curienne dans le cadre du projet de construction de la cantine en bois local

Création d'un livret à destination des architectes, distribués lors de la cérémonie d'ouverture du Festival des Cabanes. Organisation de 2 animations « Plantons le décors » en partenariat avec le Festival des Cabanes.

Finalisation du Contrat Ambition Forêt – volet desserte (2019-2022)

Aides financières pour la réalisation d'études préalables à la création (ou réfection) de 8km de piste forestière et de 25 km de route forestière. 5 projets accompagnés dont l'animation du Schéma de desserte des Sources du Lac d'Annecy : 63 jours d'animations financés, 8 projets lancés pour la création de 15km de route forestière.

Etude réalisée par un groupe d'étudiants sur l'actualisation de la stratégie de développement de la desserte forestière sur le Massif des Bauges

Etude réalisée par 5 étudiants en école d'ingénieur forestier à AgroParisTech, valorisant les données issues du projet PROTEST et utilisant la technologie du LIDAR. Etude à poursuivre pour validation d'une stratégie territoriale.

Formation sur les Biens Vacants et Sans Maître, le 24 juin 2022

Animée par l'Association des Communes Forestières de Savoie.
Au Châtelard





Partie 4 Patrimoine naturel

Le parc gère les espaces naturels en vue de concilier préservation de la biodiversité et activités humaines

1.1 PROGRAMME NATURA 2000

Révision des documents d'objectifs de deux sites Natura 2000

Les documents d'objectifs des sites Natura 2000 « Rebord méridional » et « Partie orientale du Massif des Bauges » sont en phase de révision. L'actualisation des cartes d'habitats naturels est réalisée par un botaniste indépendant. L'évaluation des anciens documents est menée par deux stagiaires durant l'été. C'est le bureau d'étude TERE0 qui participe à la concertation et à la rédaction des nouveaux documents d'objectifs aux côtés du Parc, pour une validation en comités de pilotage en 2023.



Animation des sites Natura 2000

Site du « Rebord méridional du massif des Bauges »

Un test de réensemencement a été réalisé avec le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie sur la commune de La Thuile suite à des travaux de reconquête pastorale.

Site « Mont Colombier »

Trois journées d'animation sur la prise en compte de la biodiversité dans l'exploitation forestière organisées en septembre en forêt départementale d'Aillon, programme « Le bois ça vous branche ».

Site « Partie orientale du Massif des Bauges »

Une plateforme d'interprétation sur la tufière de Plancherine a été aménagée, suite à l'acquisition foncière des parcelles d'accès par la commune et à des travaux de coupe de résineux favorisant la réouverture de la tufière.

Site « Tourbière des Creusates »

Suite au nouvel Arrêté préfectoral de protection biotope (APPB) et à la création d'un Espace naturel sensible (ENS), plusieurs aménagements concourant à mieux faire connaître la réglementation et les enjeux du site ont été conduits avec le soutien de l'Etat et du Département de la Savoie.

Cycle de découverte scolaire sur les pelouses sèches

Avec l'école de Saint Jean d'Arvey

Première newsletter Natura 2000

Les éco-volontaires du Parc sur les alpages Natura 2000

En juillet et août, huitième année

« Silence, ça tourbe » (Creusates)

Animations aux Renc'arts du Parc

Finalisation du suivi des buttes de sphaigne (Creusates)

En partenariat avec le CBNA

Evaluation d'incidence

Projet ONF de desserte forestière sur Doussard

Marteloscope Biodiversité de Faverges

Animation avec le CRPF et actualisation des données



Massif du Semnoz concerné par l'élaboration d'un plan de gestion multithématique



Suivi participatif du Faucon pèlerin dans le cadre du schéma de cohérence vol libre.

Partie 4 Patrimoine naturel

1.2 CONCILIATION DES USAGES ET PATRIMOINE NATUREL

Élaboration du plan de gestion du Semnoz

Élaboration d'un plan de gestion multithématique sur la Massif du Semnoz pour le Grand Anney : animation des groupes de travail « diagnostic et enjeux », conférence des acteurs et rédaction de la partie diagnostic.

Schémas de cohérence rapaces vol libre, activités hivernales et verticales

- Réalisation de diagnostics des habitats d'hivernage du Tétralyre par le bureau d'étude Edem Alpes (secteurs du Col d'Orgeval et de Chaurionde)
- Accompagnement par le parc des clubs d'escalade pour l'équipement de parois et la préservation des rapaces :
 - Diagnostics faune-flore sur les sites des Garins (Le Châtelard), de Montarchi (Fréterive),
 - Mise en défend d'une zone de nidification de Faucon pèlerin sur les voies d'escalade du Mont Peney en concertation avec la FFME et la LPO
- Animation du schéma de cohérence vol libre : journées de suivi participatif des rapaces ouvertes au grand public, mise à jour des zones de tranquillité

1.3 AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

- Inventaires et suivis des espèces identifiées dans la stratégie biodiversité du Parc.
- Réalisation d'un comptage de Tétras-lyre sur l'unité naturelle Arcalod-Pécloz avec la participation de 38 personnes (Parc des Bauges, OGM, OFB, ONF, associations de chasse, naturalistes, éleveurs, etc.)
- Suivi floristique : stage de 5 mois pour la réalisation de bilans stationnels de 10 espèces remarquables

1.4 ÉTUDES SUR LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

- Étude et restauration d'une trame noire entre les massifs des Bauges et de la Chartreuse
- Étude des refuges thermiques sur le Chéran pour la préservation d'une trame turquoise en faveur des salmonidés
- Dans le cadre de Contrats Vert et Bleu (Cœur de Savoie et Lac du Bourget), des travaux d'élaboration de stratégies durables de préservation des pelouses sèches en adéquation avec les usages sont menés.

Autres actions réalisées :

Mise en place d'un suivi de la biodiversité à l'aide d'enregistreurs sonores en lien avec le programme scientifique Orchamp

Renouvellement de conventions avec Enedis et RTE pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion des réseaux électriques

Poursuite du **suivi participatif des populations de Loup et de Lynx boréal**

Suivi des stations de Chardon bleu en collaboration avec le Conservatoire Botanique National Alpin

Partie 5 Patrimoine culturel

Le Parc poursuit le travail de valorisation du patrimoine alimentaire en tant que patrimoine vivant, favorisant la transmission et le partage des savoir-faire

1.1 FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE CULTUREL

Fête aux Fours

La « Fête aux Fours » était de retour pendant les mois d'octobre et novembre dans 18 communes du Parc. Se retrouver autour des fours à pain restaurés et rallumés est un prétexte pour créer ou renouer les liens avec les habitants et voisins, réapprendre et transmettre des savoir-faire, partager des recettes ou un moment convivial, s'approprier du patrimoine local.

Voyage d'études à la Fête du Pain Bouilli, Villar-d'Arène (05)

36 habitants, membres d'associations, élus du massif ont découvert cette fête qui perdure depuis le XV^e siècle, pendant laquelle la communauté se retrouve pour partager et transmettre des traditions vivantes aux jeunes.

1.2 PATRIMOINE ALIMENTAIRE ALPIN

Organisation des Rencontres du Patrimoine Alimentaire Alpin

Le 5 et 6 avril 2022 le Parc a organisé deux journées de rencontres, tables rondes, échanges à la Ferme de Gy (Giez) : l'occasion d'officialiser la démarche de candidature du Patrimoine alimentaire Alpin pour son inscription dans le Registre des Bonnes Pratiques de l'Unesco.

De la Haute-Savoie, au Lubéron, les producteurs, artisans, restaurateurs, chercheurs, élus, membres d'associations, étaient rassemblés pour partager leur expérience autour de la nourriture alpine et leurs savoir-faire.

125 acteurs des Alpes ont participé à ces rencontres.

Création d'un réseau français autour du patrimoine alimentaire alpin

Avec le soutien du Commissariat de Massif des Alpes, le Parc a démarré la création d'un réseau d'acteurs à l'échelle des Alpes françaises, autour du patrimoine alimentaire, tout en poursuivant les liens avec les partenaires alpins engagés dans cette candidature multinationale.

Autres actions réalisées :

Suivi du projet de recherche-action « Jardin'R » (Laboratoire Etudes Rurales, Lyon 2 – Isara)
Dynamiques autour des jardins potagers, vergers et élevages domestiques en milieu rural.

Résidence inter-parcs pour une création musicale

Projet expérimental autour des paysages sonores et de la création musicale, porté par la Fédération des PNR, mené dans le Massif des Bauges, le Vercors et les Baronnies provençales...sortie d'un vinyle en 2023

Création du gâteau du Parc

Poursuite des rencontres du groupe de travail, composé par des pâtisseries, boulangers, restaurateurs, producteurs locaux, pour finaliser la recette d'un gâteau de voyage véhiculant les valeurs du Parc.



Partie 6 Patrimoine bâti

Le Parc œuvre à la préservation de son patrimoine bâti porteur d'identité et de valeurs de développement durable et de sobriété d'usage des ressources.

1.1 CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Finalisation de l'inventaire du patrimoine bâti

Commencé en 2010 en partenariat avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, le repérage de terrain à été presque achevé en 2022 avec 15 nouvelles communes couvertes. En parallèle, une intense campagne photographique a été organisée (1400 images professionnelles réalisées par les photographes de la région). A ce jour un peu moins de 2 000 dossiers rédigés, pour plus de 12 000 photos liées. Une colossale base de donnée à terminer pour partager cette connaissance et préserver le bâti rural des Bauges.

1.2 SOUTIEN AU TERRITOIRE

Aide à la restauration du patrimoine

A travers le fonds du patrimoine bâti et des crédits spécifiques d'investissement, le Parc a aidé à la restauration de cinq édifices patrimoniaux (four à pain, chapelle, église...) apportant un total 59 440 € d'aide sur l'année 2022.

Appui aux communes pour monter des projet de restauration

En plus d'une aide financière, les communes qui souhaitent restaurer et ou valoriser leur patrimoine bénéficient de conseils afin d'identifier les enjeux, trouver les bons interlocuteurs (architectes du patrimoine, artisans qualifiés...), identifier les contraintes réglementaires et trouver les sources possibles de financement. En 2022 la commune de Chevaline a ainsi pu boucler son plan de financement pour restaurer l'ancienne église Saint-Martin tandis que la commune de Plancherine a été accompagnée pour identifier les financements possibles pour la restauration de l'église et de l'ensemble des bassins.

Classement des Grangettes à La Compôte

Le Parc continue d'accompagner les communes de La Compôte, dans la démarche de classement du paysage des grangettes. Un projet de gestion croisant restauration des grangettes, médiation des usages, création d'une voie verte et actions de sensibilisation a été réalisé et à obtenu un soutien de principe des partenaires : État, Région, Département, Agglomération





Partie 7 Géopatrimoine

Le Parc continue d'acquérir et de diffuser la connaissance sur ses géopatrimoines, sites, paysages et ressources.

1.1 AMENAGEMENT DE GEOSITES

- Travail sur le belvédère de la Barme (Miolans-Saint Pierre d'Albigny)
- Travail sur le belvédère de Chantemerle -Marthod
- Aménagement et interprétation de la tufière de Plancherine
- Aménagement du Puits du Roc et panneau monde Souterrain de Margeriaz
- Inauguration des Gorges du Sierroz
- Conduite du plan d'interprétation des Géosites (étude)

Le Parc soutient des aménagement qui donne une visibilité et lisibilité des géopatrimoines avec un soucis de cohérence dans les supports, pour les rendre attractifs et efficient.



Partie 7 Géopatrimoine

1.2 INFORMATION ET MÉDIATION

- Réalisation du court-métrage « La Terre et l'Humain » et de ses déclinaisons (version sous-titrée en anglais et adaptation pour accueil mutualisé)
- Rédaction du livret « Rando » et « Découverte Géologie »
- Réalisation d'un poster pédagogique Parc/Géoparc
- Réalisation de la carte géologique harmonisée du Massif des Bauges
- Travail sur la base de données des géosites et un site internet dédié

1.3 ANIMATION ET FORMATION

- 2 sessions de formation Géopartenaires
- Conférences : Géodiversité d'Ici et d'ailleurs / "L'eau une ressource limitée" dont 2 adaptations avec Grand Chambéry
- Organisation de l'événement La Petite échappée en Bauges et partenariat avec Grand Chambéry Alpes Tourisme
- Participation à L'échappée autour des Bauges
- Atelier découverte de la géologie / Journée de la géologie et escalade à la Pierre Debout
- Intervention dans le cadre des Renc'Arts du Géoparc (Cléry, patrimoine bati, Albertville (séismes))



Film « La Terre et l'Humain »



Formations



Partie 8 Énergie et mobilité

Le Parc anime auprès des 3 EPCI (Grand Annecy, Grand Chambéry et Grand Lac) le territoire TEPOS.

TEPOS : Territoire à Énergie Positive

Animation de la démarche TEPOS à l'échelle des 3 EPCI, avec en particulier 3 missions qui se sont déroulées ou poursuivies en 2022 :

- Sensibiliser les communes pour la mise en œuvre d'actions de sobriété, d'efficacité énergétique et de développement des ENR sur leur patrimoine
- Accompagnement des entreprises dans leur transition
- Rapport d'évaluation de la phase 2 du TEPOS

Réponse à l'appel à projet Mobilité du programme Avenir Montagne, avec Grand Chambéry : le projet vise à améliorer les mobilités douces touristiques et du quotidien en milieu rural. Le Parc sera particulièrement chargé de proposer une communication sur les offres actuellement mise en œuvre par les EPCI du territoire.



Partie 9 Conciliation des usages

Pour un territoire aux usages partagés et apaisés.

1.1 POURSUITE DE LA CAMPAGNE « LA MONTAGNE... RESPECT ! »

- Déclinaison de nouveaux visuels (rivière, bivouac, forêt)
- Création de nouveaux supports en partenariat avec Arlysère (sac à pain / sets de table)
- Ambassadeur Simon Paccard – création de clips « [les Bau'gestes](#) »
- Création de supports in situ (panneau cabane / voiture / bassin)
- Transfert de la campagne à d'autres territoires

Partie 10 Éducation

Le massif des Bauges une salle de classe à ciel ouvert et un territoire d'expériences montagnardes pour créer souvenirs et émotion.

1.1 UN PROGRAMME PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE EN PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

En 2021-2022 le Parc a accompagné :

- **112 classes de primaire** dans le cadre de trois dispositifs :
Une école – un site / Les ateliers découverte du Chéran / Touche du bois.
- et **49 classes** du second degré dans le cadre des Géo Parc-cours collégiens et lycéens et de l'opération « Le bois ça vous branche? ».

Partie 10 Éducation

1.2 UNE SENSIBILISATION HORS SCOLAIRE

Grâce au soutien financier de la Fondation Snowleader, de la Région et des départements, 10 centres sociaux ont participé à des séjours en montagne grâce au dispositif « **Sors en montagne, versant Bauges** ».

Les animateurs encadrant les sorties sont formés lors d'immersions en montagne proposées par le **Collectif « Sortir en montagne, Savoie »** (PNR de Chartreuse, du Massif des Bauges, Parc national de la Vanoise, Educ'Alpes, Jeunesse et Sport, Savoie Mont Blanc Junior et Mountain Riders).

2022 : [Osez le bivouac en montagne avec votre groupe de jeunes](#) et Osez la découverte de l'hiver en montagne avec votre groupe de jeunes.

Pour la 8^e année, le Parc a accueilli **12 écovolontaires** qui ont sensibilisé 3851 visiteurs sur les sentiers de randonnées et au bord du Chéran en juillet et août.



Séjours « Sors en montagne, versant Bauges » de l'espace jeunesse de Montmélian.



Cession de juillet – Colombier, alpage de Rossanaz.



Partie 10 Éducation

1.3 UN PROGRAMME D'ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Quand artistes et scientifiques s'associent pour faire (re)découvrir les patrimoines cela donne un programme de 22 Renc'arts, sur 22 communes du massif : les Renc'arts du Géoparc.

Un appel à candidatures a été diffusé sur le territoire en début d'année et le Parc a reçu 36 réponses. 43 scientifiques et artistes se sont associés pour répondre et proposer un programme de rendez-vous aussi inédits qu'étonnants !

Les Renc'arts ont accueilli en 2022 près de 665 personnes.



Partie 11 Chartreuse d'Aillon

La Chartreuse d'Aillon propose un parcours de visite et un programme d'animation varié pour découvrir et comprendre le territoire. Elle est un vecteur privilégié d'éducation et de sensibilisation aux enjeux du massif.

Retour à une activité sans contraintes sanitaires

Après deux années marquées par la crise sanitaire, 2022 a marqué un retour à la normal avec l'abandon des jauges et du pass-sanitaire. Malgré la levée des contraintes, les demandes de visites groupes sont restées basses en-dehors de temps forts organisés à cet effet et la fréquentation estivale est restée stable par rapport à 2020 et 2021

Vers un renforcement de la médiation

Par décision du conseil syndical en date du 14 décembre 2021, un poste d'agent d'accueil et d'animation a été fermé et remplacé par un poste d'agent d'accueil et de médiation afin de renforcer l'offre de la Chartreuse d'Aillon pour mieux répondre à sa vocation d'outil d'éducation au territoire et à ses enjeux. Julie Leclerc a été recrutée à cet effet et a pris son poste le 7 mars 2022.

1.2 UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

Réaménagement de l'accueil et de la boutique

Fin janvier 2022 le nouvel espace d'accueil et de boutique a été réceptionné. Ce réaménagement a permis de rendre l'espace plus chaleureux et fonctionnel. La boutique a été agrandie, repensée tant dans sa présentation que dans son offre. Un beau succès avec un chiffre d'affaire boutique qui a presque doublé entre 2021 et 2022.

Expositions

Deux expositions temporaires ont été accueillies cet été. Au printemps, une exposition d'aquarelles, rétrospective du travail réalisé par Alexis Nouailhat (artiste disparu prématurément) sur la faune de montagne et les paysages du massif. Durant l'été c'est l'exposition, « En avant la musique » qui a été présentée grâce à un prêt du Musée Savoisien. Deux temps forts les samedis, proposant ateliers musicaux, conférence musicale, danse contemporaine et bal folk, ont été proposés en lien avec l'exposition.

Programme d'animations

Quatre animations hebdomadaires étaient proposées au public familial tout l'été (visites guidées, défis du colporteur, ateliers savoir-faire et lectures théâtralisées). Les temps forts hors saison tels que les la Châlée Blanche, Journées du Patrimoine, les Enfants du patrimoine, Touche du bois ont touchés un large public local.





Autres actions réalisées :

Fête de la randonnée organisée au Fort de Tamié le 11 juin, en partenariat avec les deux comités départementaux de randonnée pédestre et les Offices de Tourisme des Sources du lac d'Annecy et d'Albertville.

Concours photo rando itinérante ayant permis de communiquer tout au long de la saison sur l'offre d'itinérance du Massif des Bauges.

Site web rando
rando.parcdesbauges.com

Partie 12 Accueil du public itinérante

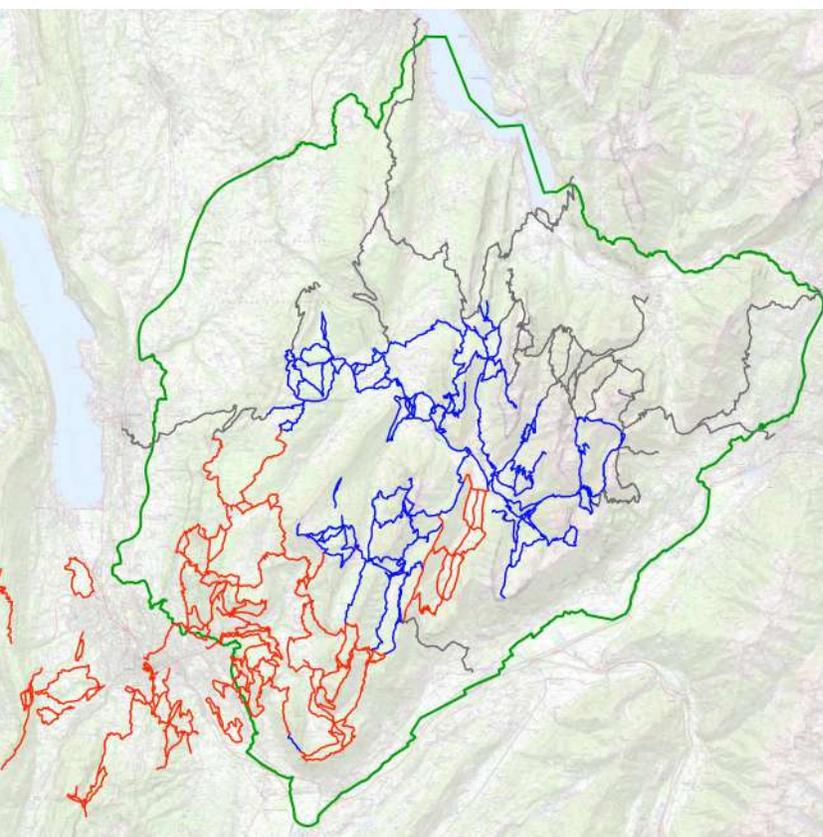
Le Parc mène et accompagne principalement des projets en faveur d'une offre touristique et de loisirs durable, en particulier tournée vers l'écotourisme et la découverte des patrimoines.

1.1 PROMOTION DE LA RANDONNÉE

Salon du randonneur

En 2022, le Parc a à nouveau été présent au Salon du randonneur, accompagné de 3 Offices de Tourisme (Chambéry montagne, Aix les bains Riviera des Alpes et Lac d'Annecy). Avec plus de 13 000 visiteurs accueillis, le salon reste une valeur sûre de l'offre de promenade et de randonnée de notre territoire et permet à nos Offices de Tourisme de rencontrer un public qualifié et ciblé. Son ambiance et son organisation à taille humaine sont fortement appréciés, de même que le rôle du Parc qui gère l'ensemble de la logistique liée à cet évènement.

La brochure « Randonnez dans le massif des Bauges » a une nouvelle fois été mise à jour et rééditée à 2 000 exemplaires, pour une diffusion sur le salon puis l'ensemble de la saison estivale.



Carte de la répartition géographique de l'entretien des sentiers GR® - GRP® - PR

Partie 12 Accueil du public - Itinérance

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

Berser
Levrault

ID : 073-200041010-20230921-DEL_2023_141-DE

1.2 SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RANDONNÉE

Entretien réseau GR-GRP

- Entretien courant des sentiers GR-GRP® et des mobiliers d'accueil (240 kms parcourus et entretenus)
- Réalisation de la signalétique du GR96 (futur GR500) et de l'ancien GR96
- Réfection des deux passerelles du sentier des écureuils
- Chantiers jeunes avec la Sauvegarde de Chambéry et la Fondation du Bocage
- Pose de la signalétique pastorale portée par le Département et la SEA
- Gestion des Eco-compteurs du massif
- Remplacement de la main courante du passage du Pas de l'Ours
- Requalification de l'ensemble de la signalétique des Hautes Bauges concernant les EPCI des Sources du Lac, de Grand Chambéry et d'Arlysère

Coordination de l'entretien du réseau de sentiers entre Grand Chambéry et le PNR

Refonte totale et calage de la couche sentier sur la BDTOPPO partagé à GCAT, 262 km de GR® et GRP® en gestion Parc et 455 km de PR en gestion Grand Chambéry
Constat: Gestion de l'entretien compliquée du fait de l'étendue du massif et superposition de 168 kms de sentiers PR/GR-GRP. Répartition géographique du schéma de sentier GR®-GRP® et PR pour plus d'efficacité et de cohérence sur l'ensemble des itinéraires de randonnée,

Autres actions réalisées :

Base de loisirs de Carouge

Conception d'un parcours découverte des patrimoines autour du lac, pour une réalisation en 2023.

Table de lecture de paysage

Conception d'une nouvelle table de lecture du paysage pour le site de décollage de parapente de Verel-Pragondran.



Partie 12 Accueil du public - Itinérance

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

Berser
Levrault

ID : 073-200041010-20230921-DEL_2023_141-DE

1.3 SIGNALÉTIQUE ET SITES D'ACCUEIL

Réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS)

En 2022, la requalification de la signalétique de la RNCFS des Bauges a été finalisée, conformément à la nouvelle réglementation préfectorale. Il s'agit de la signalétique sur les 14 parkings entourant la Réserve et sur le réseau de 70 kms de sentiers de randonnée. De nouveaux totems d'accueil routiers ont été mis en place dans les vallons de Bellevaux et de Saint Ruph (et prévus en 2023 dans la Combe d'Ire). La carte dépliant de la Réserve a également été rééditée et est largement diffusée par le réseau des Offices de Tourisme.

Les travaux sur le chalet de Coutarse se sont également poursuivis, pour une ouverture au public du nouveau refuge à l'été 2023.

Accueil mutualisé Parc – Chambéry Montagne au Châtelard

L'aménagement de l'accueil touristique de Grand Chambéry Alpes Tourisme à la Maison du Parc s'est poursuivi en 2022, avec l'amélioration du mobilier d'exposition, et surtout le dépôt du dossier DDT de demande d'autorisation pour l'implantation des nouvelles enseignes (sur vitrine, sur pied et en drapeau sur la façade) qui doivent permettre d'accroître la visibilité de ce point d'accueil touristique au cœur des Bauges.



© B. Becker_Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Autres actions réalisées :

Tour des Bauges à Vélo

En 2022, le dossier a été déposé auprès des financeurs, pour une réalisation 2023-2025.

Passages de parcs agricoles

Réflexion portée par le Parc et la SICA des Bauges pour doter les exploitants de système de passages de parcs efficaces sur les sentiers.

Partie 12 Accueil du public - Itinérance

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20230921-DEL_2023_141-DE



1.4 PROGRAMMES ESPACE VALLÉEN ET AVENIR MONTAGNE

Espace valléen

Démarré en 2021, le programme espace valléen 21-27 est rentré en phase opérationnelle en 2022. Il vise à accompagner la qualification des offres de loisirs et de tourisme quatre saisons dans le contexte du changement climatique. La transition des pôles touristique majeurs, les loisirs diffus dont l'itinérance, la valorisation des patrimoines majeurs du Parc, la conciliation des usages ... autant de sujets traités par ce programme.

Randobivouac

En 2022, les deux volets du **projet Randobivouac**, accompagné en maîtrise d'œuvre par la société ATEMIA, et soutenu par l'ANCT et la Région AURA, ont été approfondis : création d'un espace de bivouac à la place à Baban, requalification de l'itinéraire du Golet de l'agneau. Les premières réalisations sont prévu pour l'été 2023.

Gestion des flux

En 2022, la commune de Lescheraines a commencé à tester la solution Affluences à la base de loisirs des Iles du Chéran : gestion des jauges des parkings via l'installation de caméra intelligentes de comptage, et messages d'information aux publics. Une expérimentation amenée à se développer sur d'autres sites dès 2023..

Partie 12 Accueil du public - Itinérance

Autres actions réalisées :

Courant d'Ere

Accompagnement du projet de Grand Anancy de requalification du bâtiment au sommet du Semnoz.

Chalet Lang

Poursuite des réflexions de reconstruction de ce chalet classé sur le site du Revard.

Conciliation des usages

Accompagnement de cette étude visant la mise en place d'un outil d'aide à la décision et d'une gouvernance pour gérer les conflits d'usages liés aux activités de pleine nature sur le plateau de SGR.

Avenir Montagnes ingénierie

Le programme Avenir Montagnes Ingénierie, a permis le recrutement d'un chargé de projet sur deux années (oct. 2022 – 2024). Les missions réalisées s'intègrent dans la stratégie Espace Valléen : elles renforcent son axe 1 « Ecotourisme et pôles touristiques majeures ».

Des réflexions stratégiques dans les stations de montagne

Dans ce contexte de transitions, les modèles des stations de moyennes montagnes sont aujourd'hui questionnés. Afin de les accompagner au mieux, Avenir Montagnes s'est positionné en appuis aux prises de décisions locales :

- Lancement de l'étude Climsnow dans deux stations du massif : Aillons Margeriaz et Savoie Grand Revard.
- Mise à disposition de l'ingénierie à Faverges Seythenex, où ont lieu des concertations publiques sur l'avenir de la station de la Sambuy

Des projets de diversifications

La maîtrise d'ouvrage du **projet Porte Nature de St François** (SMSB) est accompagnée par le Parc. Les nouveaux aménagements paysagers et offres non marchandes du site vont permettre de redessiner son positionnement touristique quatre saisons à l'horizon 2023 – 2024.

Le Parc structure différents projets « **ciel étoilé** » afin de valoriser le patrimoine nocturne. Ces infrastructures et outils verront le jour en 2023-2024.



Partie 13 Leader

Le Parc continue de soutenir activement le développement d'une agriculture résiliente et durable sur le territoire du massif.

1.1. ANIMATION ET GESTION LEADER 2022

Poursuite de la programmation LEADER 2014-2022

La programmation LEADER 2014-2022 se termine et les derniers dossiers de demandes de subventions ont été déposés au GAL en fin d'année 2022. 4 comités de programmations se sont tenus et ont permis la programmation de 11 dossiers. 16 dossiers ont été payés en 2022.



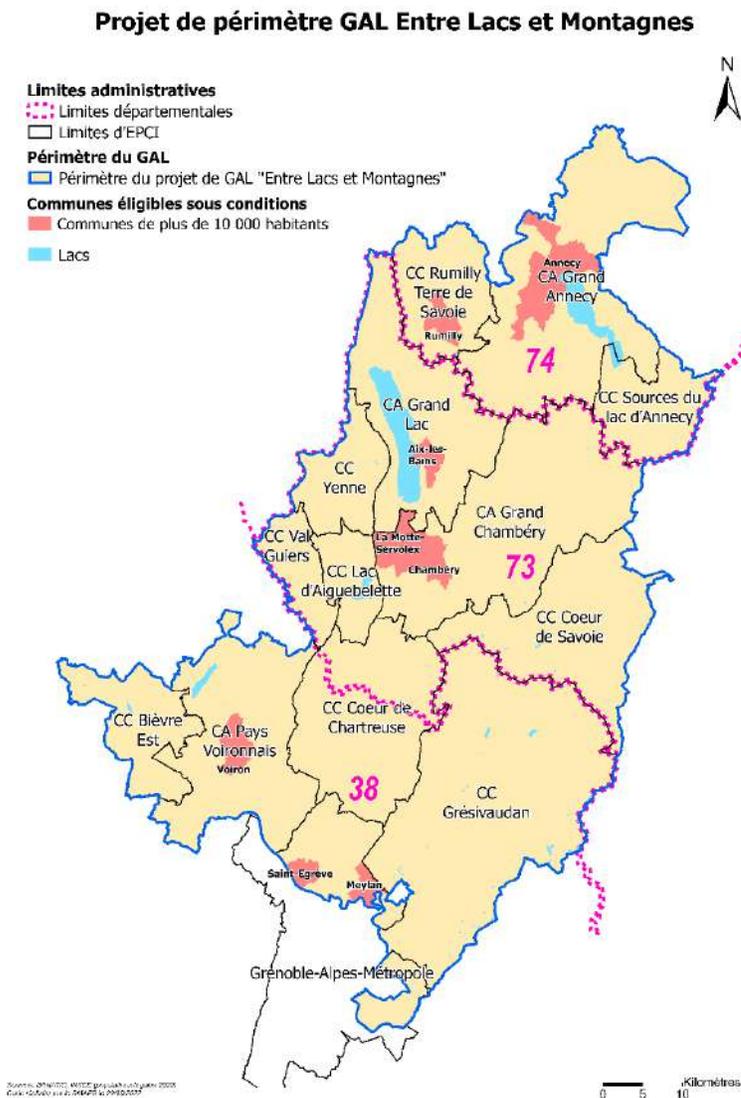
Partie 13 LEADER

1.2 LEADER 2023-2027

La rédaction et l'élaboration de la candidature du GAL du Massif des Bauges s'est fait en partenariat avec le Parc naturel régional de Chartreuse, le GAL du Pays Voironnais, l'Avant Pays-Savoyard et Espace Belledonne.

La réunion de ces 5 territoires a aboutie a la création du GAL Entre lacs et montagnes. 3 rencontres territoriales LEADER se sont tenues cette année afin de cerner les besoins du territoire.

La candidature a été rédigée par les 5 animatrices des territoires mentionnés et envoyée le 18 décembre 2022.



Partie 14 Communication

2022 a apporté un nouveau souffle à la communication du Parc, outil essentiel pour lui permettre de mener efficacement son action.

Une nouvelle chargée de communication et une nouvelle charte graphique

En 2022, après l'embauche d'une nouvelle chargée de communication, le Parc s'est doté d'une nouvelle identité graphique afin de moderniser son image et de communiquer plus efficacement. Cette identité a été déclinée en charte graphique, que l'équipe technique s'est appropriée grâce à des séances de formation.

Travail sur la refonte du site internet www.parcdesbauges.com

Un cahier des charges a été envoyé à plusieurs prestataires et une agence a été retenue pour commencer dès janvier 2023 à refaire intégralement le site institutionnel du Parc. La cible principale de ce site sera les élus et acteurs locaux. Le site sera un véritable outil pour les accompagner dans leurs projets.

Création et diffusion d'une newsletter bimensuelle

En 2022, 5 newsletter valorisant l'action du Parc ont été envoyées à près de 300 destinataires : des élus locaux et des partenaires du Parc.

Partie 15 Coopération décentralisée

Le Parc est régulièrement sollicité pour transférer les modèles de territoires PNR et Géoparc mondial UNESCO à l'international

1.1 COOPÉRATION AVEC LA VALLÉE DE LA QADISHA AU LIBAN

Dans le cadre d'une action extérieure des collectivités territoriales portée par la Ville de Chambéry et la Région, le Parc a accueilli, en mars-avril, une délégation d'élus de deux intercommunalités de la Qadisha qui construisent un projet de développement territorial fondé sur la démarche PNR. Trois techniciens ont également été formés en immersion dans l'équipe du Parc. Jean-Luc Desbois, le directeur du Parc, est ensuite parti sur place, du 28 octobre au 2 novembre, pour animer des réunions d'élus et de socio-professionnels afin d'accompagner la mise en place des bases de la gouvernance du projet PNR.





Partie 15 **Coopération décentralisée**

1.2 **GUINÉE**

Dans le cadre d'un programme de coopération portée par la Fédération des Parc naturels régionaux de France, le Parc est associé à une mission de coopération visant :

- à faire émerger les valeurs des Parcs naturels régionaux dans la stratégie des aires protégées en cours de formalisation en Guinée,
- à accompagner le territoire de la commune rurale de Moussayah (Basse Guinée) dans l'émergence d'un projet de territoire associant préservation d'une forêt primaire classée et développement local, au bénéfice des communautés.

2 missions exploratoires ont eu lieu en 2019 et 2021.

2022 était l'occasion de formaliser un projet plus ambitieux avec l'Ambassade de France en Guinée et au Sierra Leone afin d'accompagner en 2023 et 2024 :

- Le renforcement de la gouvernance environnementale du territoire : lien entre société civile / État / collectivité,
- L'amélioration de l'accès de la population locale aux opportunités économiques : soutien au développement d'activité génératrice de revenus,
- Contribution à la préservation de l'environnement : action de sensibilisation et d'éducation

Construit en 2022, le projet a été validé en 2023 et se poursuit donc...

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20230921-DEL_2023_141-DE



II. VIE DU SYNDICAT MIXTE



PROJET DE CHARTE
2023 → 2038
DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DU MASSIF
DES BAUGES

Partie 1 Révision de la Charte du Parc

Après la finalisation de l'écriture du projet de Charte et sa présentation aux collectivités fin 2021, le projet de Charte a pu être arrêté et soumis à différents avis courant 2022.

1.1 ARRÊT DU PROJET DE CHARTE

Le projet de Charte (V0) a été présenté en comité de pilotage le 19 janvier, puis a été arrêté, à l'unanimité, par le comité syndical du Parc le 1^{er} mars.

La Région l'a également approuvé en assemblée plénière le 17 mars.

Il est consultable sur le site internet du Parc à l'adresse suivante :

<https://cloud.parcdesbauges.com/index.php/s/5ae2459sgPrwaco>

1.2 AVIS SUR LE PROJET DE CHARTE

- Le Parc a accueilli, les 8 et 9 juin, les rapporteurs de la Fédération des PNR et du Conseil National de Protection de la Nature qui ont rendu leur avis, favorables avec recommandations, respectivement le 14 septembre et le 4 juillet.
- Le Préfet de Région a rendu le sien, également favorable avec des demandes d'améliorations, le 21 décembre.
- Le projet pourra ensuite être soumis à l'avis de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable ainsi qu'à l'enquête publique courant 2023.

Partie 1 Révision de la Charte du Parc

1.3. DES PRIORITÉS D'ACTION POUR LE SYNDICAT MIXTE QUI RÉPONDENT AUX ATTENTES ET ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LA CHARTE

Orientations des élus de l'exécutif

Les élus de l'exécutif ont travaillé de juin à décembre 2022 pour définir les priorités d'action du syndicat mixte au regard des enjeux et attentes identifiés pour le territoire. Elles ont été présentées au comité syndical en février 2023.

- Faire du Parc un outil d'engagement aux transitions écologique et climatique du territoire rural de montagne
- Préserver le cadre de vie et le paysage
- Accompagner l'adaptation et la transition de l'agriculture
- Utiliser et gérer durablement la ressource forestière
- Préserver le bon fonctionnement des écosystèmes dans une relation homme-nature
- Assurer le partage de l'eau
- Concilier les usages sur le territoire, partager l'espace
- Étudier et comprendre pour trouver les solutions à des problématiques complexes
- Améliorer la visibilité Parc / Géoparc, comme territoire d'exception
- Communiquer pour partager et mobiliser
- Renforcer l'ingénierie auprès des communes

Une convention cadre régionale 2023-2027

La Région a délégué un nouveau Vice-Président en charge des PNR.
Il a été reçu au Parc le 2 septembre.

Après une visite de l'ensemble des Parcs une convention cadre pour les Parcs a été arrêtée par la Région le 16 décembre 2022 :

- Les PNR, conciliateurs de l'activité humaine et de la préservation/valorisation des ressources
- Faire des PNR des territoires pionniers de la transition énergétique
- Protéger la biodiversité de nos territoires
- Une visibilité à renforcer
- Identifier des portes d'entrées des territoires de parcs, et des sites d'accueil des visiteurs

Membres de l'Exécutif:

Philippe GAMEN,
maire du Noyer, président
Marie-Luce PERDRIX,
maire de Gruffy, vice-présidente
Géoparc

Alexandra TURNAR,
conseillère régionale,
vice-présidente Région

Lionel TARDY,
vice-président CD74,
vice-président Conseil Savoie-Mont-
Blanc

Dominique POMMAT,
maire de La Thuile,
vice-président communes Savoie

Jacques DALEX,
maire de Faverges-Seythenex,
vice-Président communes Haute-
Savoie

Fabienne GREBERT,
conseillère Grand Annecy, vice-
présidente Villes-Portes et EPCI

**Composition du Comité Syndical
et du Bureau à retrouver ici :**

<https://www.parcdesbauges.com/fr/agir/qu-est-ce-qu-un-pnr/son-fonctionnement.html>

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

Berser
Levrault

ID : 073-200041010-20230921-DEL_2023_141-DE

Partie 2 Les instances

Le travail des instances décisionnelles du Parc en 2022

Les élus ont piloté l'action du Parc au cours de plusieurs assemblées et diverses réunions :

- 6 comités syndicaux : Alby sur Chéran, Saint Alban Leysse, Cusy, Saint Ours, Saint Jorioz et 1 en visioconférence (avec une participation moyenne de 59 membres et de 104 voix représentées).
- 4 bureaux à la Maison du Parc
- 16 réunions de l'exécutif

Partie 3 L'équipe du Parc

Fin 2022, 27 salariés (26 ETP) étaient au service du territoire.

1.1 LES MOUVEMENTS DE L'ANNÉE

Arrivées

- Claire Angot, chargée de communication, à partir de mars 2022
- Laurent Delaveau, logisticien, à partir de mars 2022
- Julie Leclerc, agent d'accueil et d'animation Chartreuse d'Aillon, à partir de mars 2022
- Anne-Sophie Delahaye, sur le poste de Responsable administration, finances, ressources humaines, à partir de juillet 2022
- Loïc Belle, chargé de mission Avenir Montagne, à partir d'octobre 2022

Départs

- Marion Marpoux, agent d'accueil et d'animation Chartreuse d'Aillon
- Sarah Gillet, chargée de mission climat énergie
- Manuel Rosales, renfort ressources humaines
- Carole Vanesse, chargée de communication

Remplacement, stages, services civiques, volontaires

- Aurore Sterckeman, remplacement de congé maternité de Mathilde Pantalacci
- 2 Services civiques
- 12 Ecovolonataires
- 6 Stages d'étudiants en Licence 3 et Master 2

Accueil du Parc

04 79 54 86 40

info@parcdesbauges.com

www.parcdesbauges.com

[@parcdumassifdesbauges](https://www.facebook.com/@parcdumassifdesbauges)

Contacts mail :

p.nom@parcdesbauges.com

**Connaissance et
préservation des patrimoines**

Milieux naturels / Expertise naturaliste

Richard COUSIN
06 22 48 78 11

Milieux naturels / RNCFS

Mathilde PANTALACCI
06 23 75 44 89

**Natura 2000 et plan de
gestion du Semnoz**

Tiphaine LAVIGNE
07 78 35 17 72

Géopatrimoine, Eau

Christophe LANSIGU
06 23 48 29 93

Patrimoine bâti

Jérôme DAVIET
06 22 48 55 47

**Patrimoines culturel
et immatériel**

Silvia ALA
06 22 48 55 41

**Administration, Finances,
RH et logistique**

**Administration, Finances,
Ressources Humaines**

Anne-Sophie DELAHAYE
06 22 48 77 99

**Gestion du Programme
d'Actions**

Ghislaine GALLICE
06 13 06 49 94

Entretien, logistique

Laurent DELAVEAU
06 10 36 89 85

Direction

Directeur

Jean-Luc DESBOIS
06 11 28 61 49

Directeur adjoint

*CSES ***
Jean-François LOPEZ
06 10 36 89 57

Assistance de Direction

Agnès FORET
06 13 06 04 96

**Communication, Education,
information et accueil du public**

Communication

Claire ANGOT
06 13 79 04 94

Médiation des géosites

Christophe LANSIGU
06 23 48 29 93

Géomatique

Mélanie AMIOT
06 22 48 78 08

Education au territoire

Julie HIGEL
06 22 48 54 55

Chartreuse d'Aillon

Jérôme DAVIET
Responsable
06 22 48 54 47

Julie LECLERC
Médiatrice, animatrice
06 13 06 90 66

Editions, événements

Sandrine THUNOT
06 13 06 11 21

**Accueil du public
Relations OT**

Benoît TIBERGHIE
06 22 48 30 70

**Randonnée et
équipements d'accueil**

Olivier TREILLE
07 71 08 64 09

**Développement économique
et Aménagements durables**

Agriculture - Pastoralisme

Audrey STUCKER
06 50 19 15 28

**Plan Pastoral Territorial
et Projet Agro-
environnemental et Climatique**

Elova SEPULCRI
06 03 18 63 50

Gestion Programme LEADER

Marjorie BUREL
06 11 28 10 16

Avenir Montagne Ingénierie

Loïc BELLE
06 22 48 31 13

**Forêt – Filière Bois
et Dessertes**

Caroline SALOMON
07 71 08 15 09

**Urbanisme et Paysage
Charte et projets de territoires**

Romane GIRARD
06 22 48 30 83

Un parc naturel régional a pour objet :

- de protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- de contribuer à l'aménagement du territoire ;
- de contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- de contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.
- de contribuer au renforcement des solidarités territoriales, en particulier entre les territoires urbains et montagnard.

(*) Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage

(**) Conseil Scientifique Economie et Social

Partie 4 Le pôle administratif

Le travail du pôle administratif en quelques chiffres

(reflet néanmoins partiel de son activité)

- 52 délibérations transmises
 - 36 *délibérations votées en Comité Syndical*
 - 10 *délibérations votées en Bureau*
 - 6 *décisions prises par le Président*

 1157 courriers traités

 1334 mandats et 416 titres émis

Publication en juin 2022 du rapport
d'observations de la Chambre Régionale
des Comptes

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2022-06/ARA202234.pdf>

Partie 5 Finances

Le Parc continue d'œuvrer pour une gestion exemplaire de son budget.

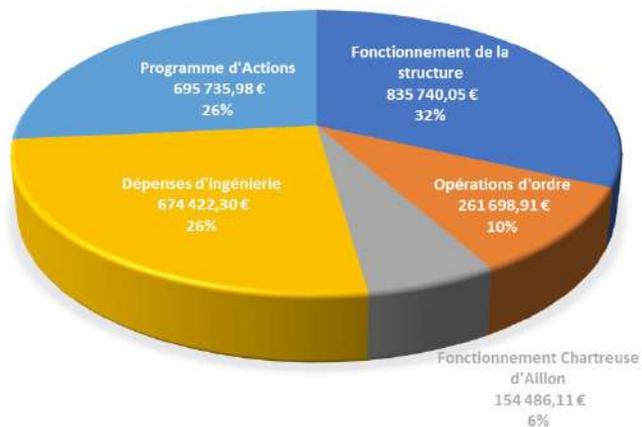
1.1 SECTION FONCTIONNEMENT

* Après une année 2020 ralentie en activité mais qui a permis de faire rentrer des subventions correspondantes aux actions soldées antérieurement, l'année 2021 avait montré une reprise d'activité et un rattrapage d'opérations, équilibré en dépenses et en recettes. Cette année 2022 est restée sur cette tendance. Son **résultat en fonctionnement prouve une activité dense avec des opérations à nouveau équilibrées en dépenses et recettes.**

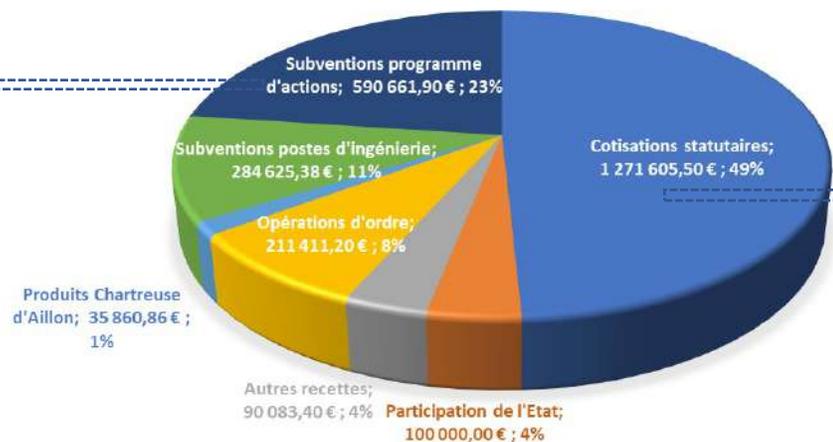
* Il est toutefois à noter que le Parc a dû faire face à la revalorisation du point d'indice, qui a eu pour conséquence l'augmentation de la masse salariale, ainsi qu'à la hausse de l'énergie et des matières premières.

FONCTIONNEMENT 2022

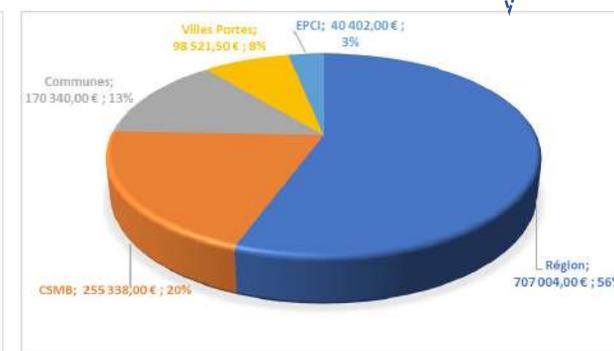
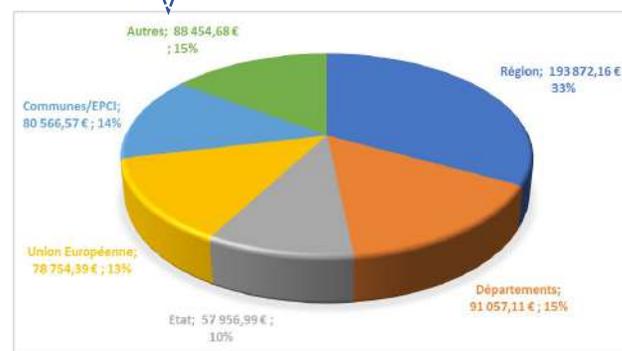
COMPTE ADMINISTRATIF 2022
 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : **2 622 083,35 €**



COMPTE ADMINISTRATIF 2022
 RECETTES DE FONCTIONNEMENT : **2 587 248,24 €**



Résultat 2022 seul : - 37 835,11 €
 Résultat 2022 avec report
 de l'excédent 2021 : + 265 410,32 €



Partie 5 Finances

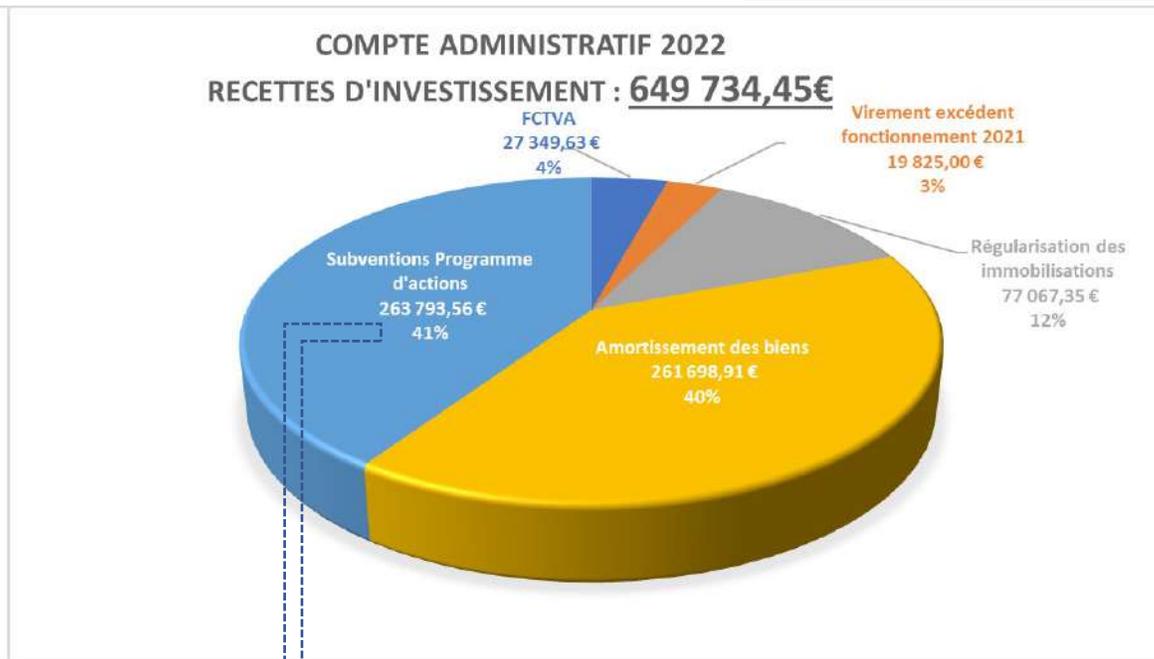
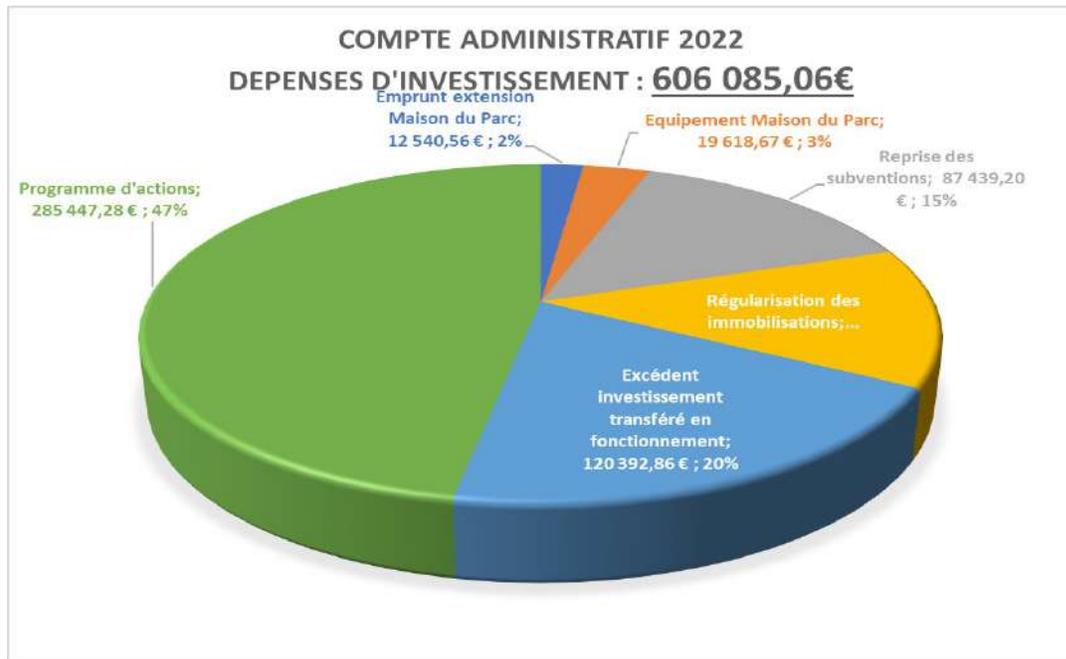
1.2 SECTION INVESTISSEMENT

* Comme en 2021, le résultat en investissement pour l'année 2022 est déficitaire (le résultat 2022 seul est toutefois excédentaire). Il s'explique par la réalisation de projets d'investissement ambitieux (accueil mutualisé de l'OT de Grand Chambéry Alpes Tourisme / schéma d'accueil RNCFS), alors que les subventions n'ont pas encore été toutes perçues.

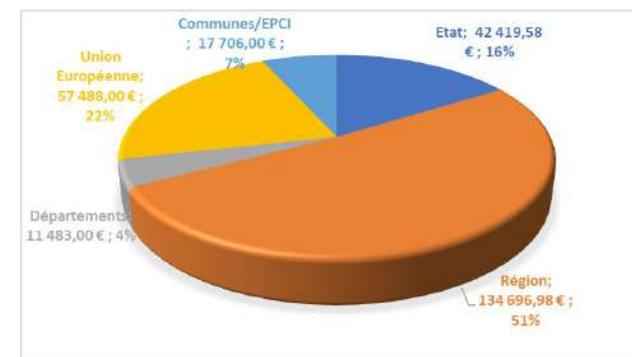
* Certaines actions ont été retardées du fait de l'indisponibilité des entreprises ou des matériaux (ex. aménagement de l'accueil mutualisé OT / Parc – Phase 2), ou de la capacité à engager les investissements pour des raisons de trésorerie.

* La section investissement a été marquée en 2022 par des **mouvements importants** dans **les opérations d'ordre**. En effet, pour répondre à une recommandation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes à la suite de son audit, le Parc a effectué une **mise à jour** de son **état d'actif**. Pour pouvoir faire face à ce rattrapage d'amortissements de biens, la part excédentaire de la dotation aux amortissements de 2021 (120 393 €) a pu être reprise en section de fonctionnement, tel que l'autorise l'article L5722-4 du CGCT pour les syndicats mixtes.

INVESTISSEMENT 2022



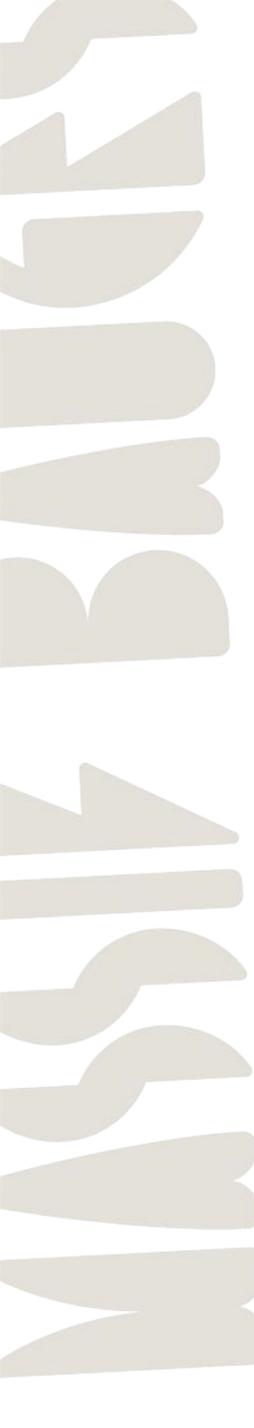
Résultat 2022 seul : + 43 649,39 €
 Résultat 2022 avec report du déficit 2021 : - 69 244,81 €



Partie 5 Finances

1.3 CONCLUSION

Si le compte administratif 2022 montre une **situation financière correcte**, il n'en demeure pas moins que les diverses **augmentations** que le Parc a subies cette année rendent **encore plus difficile l'atteinte de l'équilibre structurel**. Cette **situation** est **fragile** et ne permet pas de faire face à d'éventuels aléas ou à des projets plus importants. La **fragilité de la trésorerie** qui en découle reste un réel point de vigilance que l'on ne peut négliger.



Envoyé en préfecture le 28/09/2023
Reçu en préfecture le 28/09/2023
Publié le
Communes
ID : 073-200041010-20230921-DEL_2023_141-DE

